

Les produits

Le vêtement de travail s'est considérablement diversifié au fil des ans, d'un point de vue technique mais aussi de confort et de style.

Il existe une grande variété de vêtements professionnels, qui vont de la blouse et les différents uniformes, professionnels ou militaires, à la très complexe combinaison "anti-G" (vêtement protecteur utilisé principalement par les pilotes de chasse et les spationautes), en passant par la combinaison spatiale, le vêtement de camouflage, le treillis, les masques de protection, le sarrau (porté par les personnes hospitalisées), etc.

Les fabricants proposent aujourd'hui des tenues robustes et efficaces mais aussi, dans la mesure du possible, seyantes et dans de larges gammes de couleurs.

De plus, ces tenues sont pour beaucoup polyvalentes.

Certaines sont même utilisées par les entreprises comme des éléments de leur communication, en interne pour renforcer la cohésion de leurs équipes et en externe comme supports publicitaires. La tenue des ouvriers de certaines entreprises permettent ainsi d'identifier immédiatement qui conduit un chantier. Des vêtements colorés, avec un logo innovant, véhiculent ainsi un esprit dynamique, alors que les tenues plus classiques peuvent accentuer le côté sérieux ou paternaliste de l'entreprise.

Les équipements de protection individuelle et les vêtements de travail mentionnés à l'article R. 4321-4 doivent être fournis, entretenus et remplacés par l'entreprise, qui ne doit pas faire courir le moindre risque à ses salariés.

Ce marché international, particulièrement soumis à la concurrence asiatique et concentré (les 10 plus gros fournisseurs représentent 60 % du CA de l'ensemble du secteur, et sont pour la plupart déjà des filiales d'entreprises européennes voire mondiales), ne présente guère d'ouvertures pour les jeunes marques, à l'exception des vêtements dits d'image (uniformes) en

petites quantités, par exemple pour le personnel d'hôtels, ou sur des niches à très forte valeur ajoutée.